

BOISGIRARD & ASSOCIÉS

tableaux anciens, livres & albums photos de voyages, mobilier & objets d'art

vendredi 24 septembre 2010
drouot richelieu



BOISGIRARD & ASSOCIÉS

tableaux anciens,
livres & albums photos de voyages,
mobilier & objets d'art

vendredi 24 septembre 2010 à 14h30

drouot richelieu - salle 6

9, rue Drouot – 75009 Paris

tel : +33[0] 48 00 20 06

Claude Boisgirard et Isabelle Boisgirard

Commissaires-Priseurs habilités

1, rue de la Grange-Batelière - 75009 Paris – tel : +33 [0]1 47 70 81 36 – fax : +33 [0]1 42 47 05 84

mail : boisgirard@club-internet.fr

www.boisgirard.com

experts

Tableaux Anciens

Alexis BORDES

19, rue Drouot
75009 PARIS
tél. : +33[0]1 47 70 43 30
fax : +33(0)1 47 70 43 30
expert@alexis-bordes.com
Lots : 1, 2, 4 à 20

René MILLET

4, rue de Miromesnil
75008 Paris
tél. : +33(0)1 44 51 05 90
tél. : +33(0)1 44 51 05 91
expert@millet.net
Lot : 3

tableaux anciens

1

Toussaint DUBREUIL (attribué à)
1561-1602

Léda et ses nymphes

Huile sur toile (quelques restaurations)
150x201 cm

20 000 / 30 000 €

Exposition « Fontainebleau e la maniera italiana », Naples, Palazzo Reale, 1952, exposé comme attribué à Toussaint Dubreuil sous le n°98, selon un étiquette au verso.

On y retrouve une mise en page frontale et maniériste similaire, avec une palette chromatique acide dans un paysage imaginaire, emplit de poésie.

Nous pouvons mettre en relation notre composition avec le tableau par Toussaint Dubreuil intitulé « Angélique et Médor » conservé au Musée du Louvre (RF 1951-4)



1

2

Giovanni de Busi dit CARIANI
(attribué à)
(Né vers 1500 à Fulpiana sur Brembo,
actif au XVI^e siècle)

Portrait d'homme en buste au manteau de fourrure

Huile sur toile (usures et restaurations
anciennes)

63x49.6 cm

Cadre en bois doré italien du XVII^e siècle

4 000/6 000 €

Actif dans le nord de l'Italie au XV^e siècle, Cariani fut fortement marqué par la leçon de Giogione et Palma Vecchio.

Très épuré dans sa mise en page, Cariani a su capter la psychologie de son modèle élégant avec une grande acuité.

Nous pouvons rapprocher notre portrait d'homme d'une œuvre conservée à Philadelphie dans la Collection Johnson. Le tableau est très proche, par la ressemblance du modèle et sa pose.



2



3

Lorenzo COSTA*(Ferrare 1460 – Mantoue 1535)***Portrait d'homme en buste**

Vers 1490

Huile sur panneau de peuplier, cadre en bois doré et sculpté
dans le goût Renaissance

40x28 cm

20 000 / 30 000 €

EtatPanneau : fente visible en haut à gauche
Surface picturale : Usures et Restaurations**Provenance**Collection Liechtenstein, Vienne et Vaduz n°870
Galerie F.A Drey, Londres
Galerie Wildenstein New York**Bibliographie**

Emilio Negro, Nicosetta Roio, Lorenzo Costa, Modène 2001, p. 97-96, cat. 17, repr.

Historique

En 1912 G. Frizzoni le premier publiait ce Portrait d'homme appartenant alors à la collection du prince de Liechtenstein à Vienne et l'attribuait à Lorenzo Costa suivi en cela par la critique postérieure à l'exception de Heineman qui le donnait à Filippo Mazzola.

Dans leur ouvrage cité ici en référence, E. Negro et N. Roio ont étudié ce panneau et rendu compte de la bibliographie critique précédente le concernant. Ces auteurs publient alors pour la première fois un panneau (op. cit. cat.n.17R repr.) comportant les armoiries de la famille d'Este, panneau qui selon eux, serait le revers du portrait « Liechtenstein » et représenterait l'un des membres de cette famille ferraraise, justifiant ainsi l'attribution à Costa. Or notre panneau ne comporte aucune armoirie à son revers et ne semble pas avoir été dédoublé, les galeries d'insectes n'étant pas ouvertes. Il faut vraisemblablement penser à une erreur de la part des auteurs d'autant plus qu'ils signalent la localisation inconnue de ce portrait d'homme, ce qui laisse supposer qu'ils ne l'ont pas vu. De plus, ces armoiries étant celles d'un cardinal ne peuvent pas correspondre à l'homme du portrait « Liechtenstein » qui ne présente aucun signe vestimentaire de cette dignité ecclésiastique mais est habillé à la mode laïque contemporaine comme le prouvent les nombreux portraits d'hommes peints par des artistes italiens dans la dernière décennie du XV^e siècle (par exemple Francesco Francia, Lorenzo Costa ou Giovanni Bellini)

Ces armoiries ont peut-être pu orner le revers d'un autre tableau, (ce que nous ne pouvons pas assurer par manque d'information) indiquant à la rigueur la marque de collection de l'un des deux cardinaux de la famille d'Este vivant à la même époque soit Hippolyte I d'Este (20 Mars 1479-3 Septembre 1520,

fil d'Hercule I d'Este et d'Eléonore d'Aragon, cardinal en 1509) ou son neveu Hippolyte II (1509-2 Décembre 1572, fils d'Alphonse I^{er} d'Este et de Lucrèce Borgia, cardinal en 1538)

Style

Le cadrage particulièrement serré de ce portrait d'homme, vu de trois-quarts tourné vers la gauche, ne laisse voir que la tête coiffée d'un bonnet et le haut des épaules ; ces éléments vestimentaires éclairés par le bord blanc de la chemise émergeant au bord du cou et le fond sombre sur lequel ce personnage se détache, renforcent l'éclat du visage frappé en pleine lumière. Les traits légèrement creusés par deux rides de part et d'autre des ailes du nez proéminent et rectiligne, le creux de la joue droite où l'on devine une petite fossette et les cernes soulignant les yeux, trahissent l'âge mûr de cet homme ; la couleur châtain de sa chevelure mi-longue retombant en rouleau sur les épaules et de la petite frange bordant le front, permettent de penser qu'il n'excède pas une trentaine d'années. L'identification de ce personnage demeure conjecturale. Le modèle regardant avec insistance l'observateur avec une certaine suffisance, il s'agit d'un portrait indépendant et non celui d'un donateur d'un volet de diptyque religieux.

L'artiste fait montre ici de son sens de l'observation et de sa volonté d'exprimer au plus près la réalité du personnage, son âge, son apparence extérieure, sa vérité psychologique. C'est la leçon que tire l'artiste de la connaissance qu'il eut certainement de la peinture flamande dont les portraits étaient représentés de trois-quarts depuis les débuts du XV^e siècle et dont les exemples étaient présents à la cour de Ferrare.

En effet, Lorenzo Costa était originaire de Ferrare où il fit son apprentissage. Dès la fin de 1483 il fut appelé auprès du seigneur de Bologne, Giovanni Bentivoglio II pour décorer la chapelle familiale que ce dernier fit ériger dans l'église San Giacomo Maggiore : l'artiste réalisa là deux toiles importantes en 1490 le Triomphe de la Mort et le Triomphe de la Renommée et deux ans auparavant en 1488 le grand tableau votif avec Vierge et l'Enfant en trône entourés des membres de la famille Bentivoglio (cf. Negro, Roio, op. cit respectivement cat.12b, 12c, 12a) La similitude de notre portrait avec les membres masculins de cette famille ou avec ceux de certains protagonistes des Triomphes a permis à la critique d'en situer l'exécution aux alentours de 1490. De même les rapprochements avec le joueur de luth du Concert (Londres National Gallery, n°2486, Negro, Roio, op. cit cat. 9) placé vers 1488, corroborent cette datation.





4

Juan CORREA de VIVAR
(Mascaraque vers 1510
– Tolède 1566)

La Visitation

La Nativité avec l'Adoration des bergers

Paire de panneaux contrecollés sur des
panneaux parquetés
147 x 117,5 cm

Provenance :

Collection privée, Paris, 1963.

Juan Correa de Vivar fut l'un des plus grands peintres de Tolède durant le second tiers du XVI^e siècle. Il fut l'élève de Juan de Borgoña, le fondateur de l'école de Tolède. Si elle porte clairement la marque de Correa, notre paire de panneaux est encore empreinte de l'héritage de Borgoña. Ainsi, dans un cadre architectural typique de Borgoña, le maniérisme des figures, l'expressivité des mains, ou encore ce chœur d'anges enchâssé dans un nuage sont autant d'apports de Correa. En conséquence, nos panneaux doivent être datés de la première période du peintre, vers 1530/1540. Par ailleurs, notre Visitation annonce les variations ultérieures

de Correa sur le même thème. On peut notamment rapprocher notre panneau de la Visitation du musée du Prado (voir I. Mateo Gómez, Juan Correa de Vivar, Madrid, 1983, reproduit fig. 9), qui conserve la même composition. Notre Nativité est une version antérieure, et plus épurée, de celle conservée au Monastère de Guadalupe (C.R. Post, A history of Spanish painting, Cambridge, 1947, IX, partie I, reproduit p.288). Selon Isabel Mateo Gómez, de l'Institut Diego Velásquez, notre paire de panneaux provient sans doute d'un retable peint pour Salamanque qui devait également comprendre une Adoration des Mages et une Annonciation. Ce retable fut probablement commandé initialement pour un couvent, puis dispersé lors des guerres napoléoniennes.

80 000 / 120 000 €



5
Ecole espagnole XV^e-XVI^e siècle

**Deux saints martyres
tenant leur tête coupée**

106.7x111 cm

**Saint François ou Saint Dominique
entouré de deux anges**

102x110 cm

Deux huiles sur panneaux parquetés enchâssées



6
Ecole de Nicolo dell' Abate

**La déesse Cérès
portant une corbeille de blé
dans un paysage**

Huile sur toile (usures et restaurations anciennes)

137x91 cm

5 000 / 10 000 €

3 000 / 4 000 € l'ensemble

7



7
Ecole des DUMONSTIER,
fin du XVI^e siècle

**Portrait de Philippe Le
Clerc âgé de 16 ans**

Huile sur toile
100x73 cm

4 000 / 6 000 €

8

Entourage
de Pierre DUMONSTIER
(1585-1656)

**Portrait présumé de
Nicolas de Beurville**

Huile sur toile (restaurations)
187.5x107 cm

Très marqué par l'influence flamande,
notre tableau se rapproche des
œuvres de Frans Pourbus le jeune qui
a travaillé à Paris à la cour de Henri IV.

10 000 / 15 000 €

8





9

9

Bartolomeo BETTERA
(Bergame 1639 – 1688)

**Nature morte à la
mappemonde, avec un
violon, des mandolines,
et des partitions de
musique sur un entable-
ment de pierre**

Huile sur toile

73.2x116 cm

30 000 / 40 000 €

Artiste italien de la fin du XVII^e siècle, Bettera s'est spécialisé dans les natures mortes d'instruments de musique, genre qui dans le contexte des Vanités et des Allégories des cinq sens, symbolisait bien sûr l'ouïe, mais aussi les sons qui se sont tus, le silence.

Cette lumière caravagesque éclairant une multitude d'instruments empilés dans de savantes compositions, le tout surmontée d'une draperie, sont autant de caractéristiques propres aux natures mortes de Bettera. Les objets eux-même, les instruments à cordes, les partitions de musiques et la mappemonde, sont présents dans de nombreuses œuvres de l'artiste, dont les compositions varient toujours d'une toile à une autre.

Voir pour comparaison, Federico ZERI « La natura morta in Italia » Tome I, Electa, Milan, 1989. Illustrations n°319 p. 274 et n°322 p. 277

10

Ecole française vers 1620

Famille jouant aux cartes

Huile sur toile (restaurations anciennes)

171 x 198.5 cm

15 000 / 20 000 €



11

Ecole flamande du début du XVI^e
siècle, entourage du Maître des
demi-figures

Sainte Marie-Madeleine

Huile sur panneau de chêne parqueté

47 x 33.7 cm

3 000 / 4 000 €



12

Ecole de Fontainebleau
de la fin du XVI^e siècle

**Bacchus servant le vin
à un couple d'amoureux
attablé dans un paysage**

Huile sur panneau de chêne parqueté
(usures et restaurations anciennes)

Monogrammé et daté « L.S.D. 1503 » avec
un blason en bas vers la droite

Sans cadre

55 x 42.7 cm

600/800 €



11

12

13



13
François BOUCHER
(Paris 1703 – 1770)

Nu féminin allongé sur des drapés, le bras droit levé

Pierre noire et rehaut de craie blanche sur mise en place à la sanguine, sur papier chamois

32.1 x 39.4 cm

6 000 / 8 000 €

Notre beau nu féminin semble avoir été réalisé pour ou d'après le tableau « Vénus désarmant Cupidon », conservé à la Wallace Collection (AZW429). Ce tableau a souvent été mis en relation avec les trois autres peintures sur le même thème consacrées à Vénus, mais seuls deux d'entre elles sont signées et datées 1754. Selon Mr Alastair Laing, la date d'exécution de notre dessin est probablement postérieure à 1754. Nous remercions Mr Alastair Laing d'avoir confirmé, d'après photos, l'attribution de cette œuvre, dans une lettre datée du 29 juillet 2010.

Provenance :

-Sotheby's Monaco, Vente anonyme, 20 fev 1988, lot n°210, vendu comme François Boucher.

-Probablement Vente à Paris, du 1er au 3 mars 1869, lot n°19, sous le titre « Vénus tenant un carquois de la main droite », et décrit comme un délicieux dessin aux trois crayons, d'une grande délicatesse d'exécution.

14



14
Thomas COUTURE (attribué à)
(Senlis le 1815 – Villiers-le-Bel 1879)

Les romains de la décadence

Huile sur toile
(quelques restaurations anciennes)

Porte un monogramme T.C.
en bas à gauche

73.5 x 60 cm

1 500/2 000 €



15

15
Pierre-Charles TREMOLIERES
(1703-1739)

L'Amour tenant un arc

Huile sur toile
74.5x58.5 cm

500 / 1 000 €

Cette belle peinture décorative reflète bien le goût de l'artiste dans ses commandes ornementalistes. En effet, ce tableau est probablement un projet pour un écran de cheminée ou un élément de décor intégré dans des boiseries.



16

16
Ecole française du XVIII^e siècle
**Fête donnée à l'occasion
du vingt-cinquième
anniversaire de mariage
de Jean-Baptiste VIVIEN et
de Marie-Magdeleine GOBLET
le 23 août 1778**

Plume, lavis aquarelle et rehauts de blancs
Etiquette au verso décrivant la fête
74x57.5 cm

Cadre à rubans et perles en bois doré d'époque
Louis XVI

2 000 / 3 000 €



17

17
Agustin ESTEVE Y MARQUES
(attribué à)
(1753-1809/20)

El Marques de Rio-Florida

Huile sur toile (restaurations anciennes)
99.5x80 cm
Sans cadre

20 000 / 30 000 €



18

Nicolas COLOMBEL

(Sotteville-lès-Rouen 1644 – Paris 1717)

Mars et Vénus dans un paysage classique entourés d'amours

Huile sur toile

121 x 170 cm

Provenance :

Probablement :

Vente Féréol Bonnemaïson des 15, 16, et 17 juillet 1802, Paris (d'après Poussin) « Mars et Vénus environnés de figures, tant Amours que Jeunes filles et satyres dansant »

Vente Fabre, retiré 48 fr, 7 janvier 1813, Paris. HST Haut 44p. 1/2 ; larg 63.

Vente Daniel Besnard, 67 fr, 17 et 18 janvier 1816, Paris, n°403a. Ca. H. 142 ; L. 165

« Dans un riche paysage, en partie couvert de grand arbres, d'où l'on découvre un beau lointain pays décoré de divers monuments : Mars assis près de Vénus, dans une prairie émaillée de fleurs, lève le voile léger qui la couvre, et la regarde avec tendresse. Divers Amours préparent des couronnes de fleurs, et choisissent les plus belles dans une corbeille qui en est remplie, et que leur présente un jeune nègre. Du même côté, dans l'éloignement, on distingue une danse de nymphes, deux amours se jouent dans les airs, et cachés par de grands

arbres qui occupent la droite de la composition, deux satyres épient les amours de Mars. Ce tableau prouve l'étude particulière que Colombel a fait en Italie des ouvrages de Raphaël et du Poussin (...). Larg. 5p. ; Haut 44p. »

Les œuvres de Nicolas Colombel sont rares et notre tableau constitue une redécouverte. Membre de l'Académie de Saint Luc à Rome, Colombel fut fortement influencé par les œuvres de Nicolas Poussin dont il s'affranchira avec beaucoup de talent. Moins mystérieux que le maître, l'artiste nous offre ici une composition aux couleurs chatoyantes ainsi qu'aux personnages nacrés et raffinés. Le long séjour romain de Colombel ressort ici de façon frappante et il semble avoir bien « digéré » la leçon de l'Albane et des Carrache.

Nous remercions Madame Karen Chastagnol d'avoir confirmé l'attribution de notre tableau qui sera inclus dans son catalogue raisonné en préparation.

30 000 / 40 000 €



19

19
Guillaume François COLSON (attribué à)
(1785-1850)

Portrait de vieillard

Huile sur toile ovale (restaurations anciennes)
Porte une signature Chardin au milieu vers la gauche
65x53 cm

3 000 / 4 000 €



20

20
École de Jacques-Louis DAVID

**L'indisposition de Gilles
ou la consultation des médecins
Allégorie du coup d'état du 18 Brumaire**

Pierre noire
26.5x41.5 cm

500 / 600 €

Bibliographie :

Georges WILDENSTEIN, « Chardin », cat. n°388, reproduit fig. 177, p 220



livres & albums photos de voyages

**Logerais. Souvenirs
de voyage au Tonkin, dahomey,
Madagascar, Maroc.**

1899-1912.

Ensemble de plus de 500 photographies
originales d'amateur de formats divers
(8x11 cm, 13x8 cm, 12x17 cm, 25x19 cm)
Le tout accompagné de 7 carnets manus-
crits retraçant le voyage.

**Trémaux. Parallèles des édifices
du continent africain.**

Paris 1864-1868.

Album de 82 lithographies, accompagnées
de 3 photographies originales

**Album de 83 photographies originales
sur la Tunisie et l'Algérie.**

1894.

**Plan terrier situé sur les
communes actuelles de
Chatenay-Malabry, le Plessis-Robinson,
Antony et alentours.**

1781-1788.

Illustré de 14 plans manuscrits et aquarellés.

**Carte relative au projet du Canal
militaire de jonction de la Sambre à
l'Oise, de Landrecie à la Fère.**

Manuscrit, vers 1800. Illustré de 11 plans à
la plume, à l'aquarelle et au lavis.

**Lot de cartes gravées XVII^e et XVIII^e
sur la Corse, la Bretagne et divers.**

**Albums de papier de riz
sur les oiseaux et les métiers.**

mobilier & objets d'art

21

Albert Carrier Belleuse
(1824-1887)

Deux bacchantes et un Hercule portant un vase

Terre cuite patinée signée à la base.
(restaurations)

h : 41cm, l : 28,5cm

6 000 / 8 000€

provenance :
Collection privée



21



À la suite sera vendu un ensemble de mobilier
et d'objets d'art des XVIII^e et XIX^e siècles



conditions de vente et enchères

Boisgirard & Associés est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité Boisgirard & Associés agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. Les rapports entre Boisgirard & Associés et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. Boisgirard & Associés se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents. Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à la description. Le ré-entolage, le parquelage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif, notamment en ce qui concerne les œuvres encadrées.

c) Les indications données par Boisgirard & Associés sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ainsi que verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie. Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies ; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 - La vente

a) en vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de Boisgirard & Associés, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.

Boisgirard & Associés se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

Boisgirard & Associés se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par Boisgirard & Associés.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois Boisgirard & Associés pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Boisgirard & Associés ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

d) Boisgirard & Associés pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que Boisgirard & Associés aura accepté. Si Boisgirard & Associés reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

Boisgirard & Associés ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Boisgirard & Associés se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) Boisgirard & Associés dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis. Boisgirard & Associés se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation Boisgirard & Associés se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour Boisgirard & Associés, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, Boisgirard & Associés pourra utiliser des moyens vidéo. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, Boisgirard & Associés ne pourra engager leur responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, Boisgirard & Associés pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de Boisgirard & Associés.

4 - Prémption de l'Etat français

L'Etat français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'Etat manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.

Boisgirard & Associés ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption pour l'Etat français.

5 - L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

1) Lots en provenance de la CEE :

Les frais seront dégressifs par tranche et par lot, de 20 % + 3,92 % de TVA (soit 23,92 % TTC) jusqu'à 350 000 Euros, et de 13,50 % + TVA (soit 16,15 % TTC) au-delà de 350 000 Euros.

Ces frais seront précisés avant la vente.

En cas de règlement par Carte Bleue étrangère, la Maison de Vente Boisgirard & Associés facturera 1 % en sus du montant de l'adjudication.

2) Les lots précédés d'un * seront assujettis à la TVA supplémentaire de 5,5 % s'ils restent en France ou sur la C.E.E.

Lots en provenance hors CEE : (indiqués par un *).

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocedées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.

Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.

- L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 3 000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français et 7 600 Euros pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité.

- par chèque ou virement bancaire.

- par carte de crédit : VISA - MASTERCARD.

b) Boisgirard & Associés sera autorisé à reproduire sur le procès verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de Boisgirard & Associés dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Boisgirard & Associés dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre Boisgirard & Associés, dans l'hypothèse du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix des frais et des taxes.

Dans l'intervalle Boisgirard & Associés pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de d'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, Boisgirard & Associés se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points.
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance.
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Boisgirard & Associés se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

Boisgirard & Associés se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

Il est vivement demandé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement le plus rapide possible de leurs achats, afin de limiter les frais de stockage qui sont à leur charge. L'entreposage des lots ne saurait engager en aucune façon la responsabilité de la SVV Boisgirard & Associés.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot, dont les frais sont à la charge des acheteurs.

Tout lot non vendu et, non retiré dans le mois qui suit la vente, sera placé au garde-meuble. Frais à la charge du propriétaire.

6 - Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Boisgirard & Associés est propriétaire du droit de reproduction de leur catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.

En outre Boisgirard & Associés dispose d'une dérogation légale leur permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

Toute reproduction du catalogue de Boisgirard & Associés peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

7 - Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'invalidité des autres.

8 - Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

terms of sale and bids

Boisgirard & Associés is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.

In such capacity Boisgirard & Associés acts as the agent of the seller who contracts with the buyer.

The relationships between Boisgirard & Associés and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified by saleroom notices or oral indications given at the time of the sale, which will be recorded in the official sale record.

1 - Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.

Boisgirard & Associés is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by Boisgirard & Associés of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made Boisgirard & Associés about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation.

All the lots above 5 000 Euros have been submitted to the Art Loss Register.

Notes in English are neither complete nor accurate, but are just an approximate description for English-speaking buyers. The condition of the pieces is not mentioned.

The absence of statements Boisgirard & Associés by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect.

Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.

Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.

The estimations can be provided in several currencies ; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding.

e) Attributions have been made taking into account scientific and artistic knowledge at the date of the sale.

Claims will not be accepted for ordinary restorations and minor damages to lots, considering that buyers are given the opportunity to assess the condition of the lots at the time of the pre-sale exhibition.

The condition of antiques, early ceramics, metalwork, glass and textiles is not guaranteed, since most of the pieces are commonly damaged. Necklaces are recomposed with ancient elements. Dimensions are given for information only, especially concerning the framed paintings.

2 - The sale

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to Boisgirard & Associés before the sale, so as to have their personal identity data recorded.

Boisgirard & Associés reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references. Boisgirard & Associés reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/ expenses which could be due.

Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by Boisgirard & Associés is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises.

However, Boisgirard & Associés may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.

Boisgirard & Associés will bear no liability/responsibility whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone.

For variety of purposes, Boisgirard & Associés reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) Boisgirard & Associés may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by Boisgirard & Associés which have been deemed acceptable.

Should Boisgirard & Associés receive several instructions to

bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.

Boisgirard & Associés will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller, Boisgirard & Associés reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.

The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent.

The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in the catalogue.

f) Boisgirard & Associés will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices.

Boisgirard & Associés reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.

In case of challenge or dispute, Boisgirard & Associés reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for Boisgirard & Associés, the successful bidder will be the bidder would have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.

The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word «adjugé» or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.

No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.

In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 - The incidents of the sale

a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, Boisgirard & Associés will be able to use video technology.

Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, Boisgirard & Associés shall bear no liability/responsibility whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by Boisgirard & Associés as guidance.

Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and Boisgirard & Associés will not be liable for errors of conversion.

4 - Pre-emption of the French state

The French state is entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.

The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.

Boisgirard & Associés will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

5 - The performance of the sale

a) In addition to the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes:

1) Lots from the EEC:

The buyer must pay Boisgirard & Associés, in addition to the hammer price, commission of 20 % excl. Tax of the sale price up to 350 000 Euros and 13,5 % excl. Tax above 350 000 Euros.

By credit card, Boisgirard & Associés, will charge 1 % in addition to the hammer price.

2) Lots from outside the EEC: (identified by an *)

In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.

An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.

The purchaser will be authorized to pay by the following means :

- in cash : up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 7 600 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.

- By cheque or bank transfer.

- By credit card : VISA, MASTERCARD.

b) Boisgirard & Associés will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.

Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.

Any person having been recorded by Boisgirard & Associés has a right of access and of rectification to the nominative data provided to Boisgirard & Associés pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against Boisgirard & Associés, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes.

In the meantime Boisgirard & Associés may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.

Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by Boisgirard & Associés to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as « procédure de folle enchère ».

If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.

In addition, Boisgirard & Associés reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:

- interest at the legal rate increased by five points,

- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,

- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after « procédure de folle enchère » if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.

Boisgirard & Associés also reserves the right to set off any amount Boisgirard & Associés may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.

Boisgirard & Associés reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), Boisgirard & Associés will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

6 - Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of Boisgirard & Associés.

Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.

Furthermore, Boisgirard & Associés benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.

Any reproduction of Boisgirard & Associés's catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.

The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

7 - Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independent from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

8 - Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively.

Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

vendredi 24 septembre 2010 à 14h30 – drouot richelieu - salle 6

I have read the conditions of sale printed in this catalogue and agree to abide by them. I grant you permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros. (These limits do not include buyer's premium and taxes).

(block letters)

Age Group	Number of Visitors (Millions)
0-14	1.5
15-24	2.5
25-34	2.8
35-44	3.2
45-54	4.5
55-64	3.8
65+	3.5

Banque

Code Guichet

N° de compte

adresse / *address*

adresse banque / *bank adress*

bureau / office:

domicile/ *home*:

email

téléphone / *phone*

personne à contacter / *whom to contact*

limite en euros / top bid in euro

Date :

Signature obligatoire / *Required signature:*

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant la vente.
To allow time for processing, absentee bids should be received at least 24 hours before the sale begins.

BOISGIRARD
& ASSOCIÉS

1, rue de la Grange-Batelière - 75009 Paris – tel : +33 [0]1 47 70 81 36 – fax : +33 [0]1 42 47 05 84

en partenariat avec :

BOISGIRARD
PROVENCE - CÔTE D'AZUR

Maison de vente aux enchères

40 - 42, rue Gioffredo - 06000 Nice - tel : +33 [0]4 93 80 04 03 - fax : +33 [0]4 93 13 93 45
mail : boisgirard-nice@wanadoo.fr

www.boisgirard.com